

Donations et donations-partages

Envisager différentes techniques de transmission entre vifs

PUBLIC

Avocats – Notaires – Collaborateurs de l'étude notariale – Gestionnaires de patrimoine – Conseillers en gestion de patrimoine

PRÉ-REQUIS

Être juriste et avoir des connaissances en droit civil ou avoir suivi la formation :

[Gestion du patrimoine familial \(421\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
12998

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
985 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les conditions de validité des donations
- Examiner les modalités des donations
- Distinguer les donations simples et donations-partages

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les conditions de validité des donations

Définir les conditions quant aux personnes : les parties à l'acte

- Les conditions relatives au donateur : consentement, vices, capacité
- Les conditions relatives au donataire : personne et capacité

Définir les conditions quant aux biens : l'objet de la donation

- La nature des biens pouvant être donnés : biens présents, biens à venir
- La répartition des biens dans les donations-partages

Analyser les conditions de forme

- La donation ordinaire
- La donation indirecte ou déguisée
- La donation-partage

Examiner les modalités des donations

Envisager les donations en avancement de part successorale et hors part successorale

- Les clauses d'avancement de part successorale
- La donation hors part successorale
- Exercice pratique : Illustration au moyen d'un exemple chiffré

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Distinguer les donations simples et donations-partages

- L'intérêt de la donation-partage pour les gratifiés
- Les conséquences de l'article 1078 C. civ. sur les libéralités faites aux tiers
- Exercice pratique : Illustration au moyen d'un exemple chiffré

Envisager les clauses particulières

- Les clauses pénales
- Les clauses de retour conventionnel
- Les clauses graduelles et résiduelles

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 13 Oct. 2026
- 17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 13 Oct. 2026
- 17 Déc. 2026

